

### ■ Évolution positive des indicateurs du recouvrement en fin d'année

Au mois de décembre, les indicateurs du recouvrement affichent, comme les mois précédents, une évolution positive, traduisant ainsi une amélioration globale de la situation financière des entreprises franciliennes.

Le taux d'impayés des entreprises de moins de 10 salariés est en diminution de 0,20 point sur un an. Cette baisse intervient deux mois après la dernière échéance trimestrielle de l'année, traduisant une nouvelle amélioration de la situation pour les TPE. La diminution relevée est moins marquée que celle observée les deux derniers mois. La baisse s'explique toujours aussi bien par la diminution des débits réels que par celle des impayés suite à non-déclaration. Parallèlement, le taux de ponctualité des paiements est en progression de 0,87 point. Les demandes de délais pour les petites entreprises restent orientées à la baisse sur un an glissant (- 1,5 %). La comparaison sur les trois derniers mois connus par rapport aux trois mêmes mois de l'année dernière fait état d'une diminution plus marquée (- 6,5 %), confirmant le retournement de tendance opéré depuis la rentrée.

Dans le même temps, les entreprises de plus de 9 salariés affichent un taux d'impayés en baisse sur un an (- 0,01 point). Cette amélioration s'explique uniquement par la diminution des impayés pour les grandes entreprises (250 à 1 999 salariés). À l'inverse, les impayés pour les très grandes entreprises (plus de 2 000 salariés) et ceux sur les PME (10 à 249 salariés) augmentent très légèrement. Par ailleurs, le taux de ponctualité des paiements des PME est en progression de 0,21 point. Sur l'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, les demandes de délais sont en diminution sur un an glissant (- 3,3 %). À court terme, cette amélioration de la situation est moins marquée (- 1,4 % sur trois mois).

### Chiffre clé

**130 741**

cotisants ont été reçus dans les 9 centres d'accueil de l'Urssaf Ile-de-France en 2015.



1 4 7 2  
8

### Indicateurs internes à la gestion de l'organisme

#### Évolution annuelle à fin décembre 2015

##### Entreprises - 10 salariés

Taux de couverture immédiat + 0,87 pt

Taux des restes à recouvrer - 0,20 pt

Nombre de délais demandés - 1,5 %  
(sur 12 mois glissants)

##### Entreprises + 9 salariés

Taux de couverture immédiat \* + 0,21 pt

Taux des restes à recouvrer - 0,01 pt

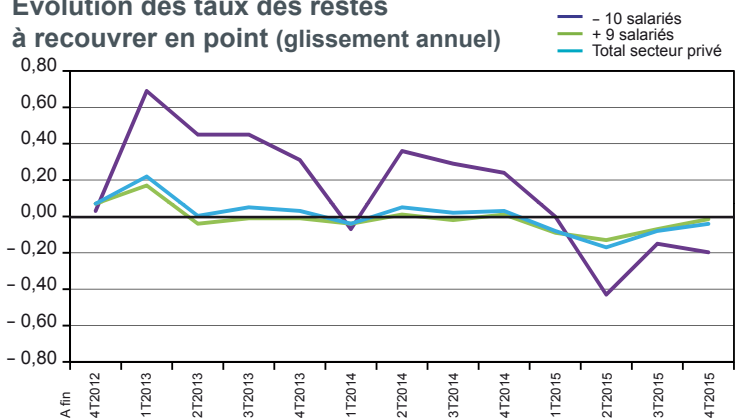
Nombre de délais demandés - 3,3 %  
(sur 12 mois glissants)

\* hors entreprises de plus de 250 salariés

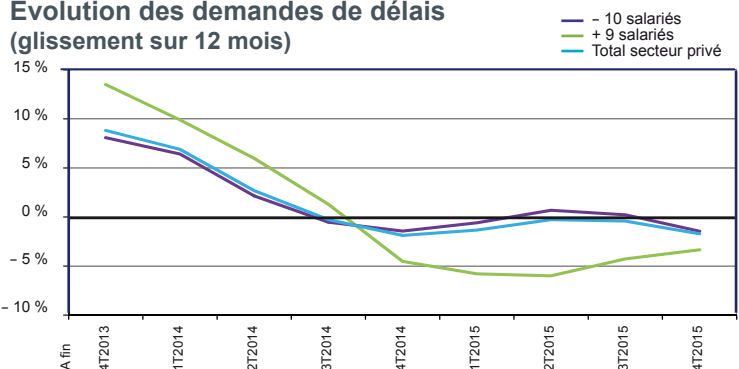
Taux de couverture immédiat : propension des cotisants à régler spontanément leurs cotisations.

Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

#### Évolution des taux des restes à recouvrer en point (glissement annuel)



#### Évolution des demandes de délais (glissement sur 12 mois)



## ■ La hausse de l'emploi se poursuit au 3<sup>e</sup> trimestre

Au 3<sup>e</sup> trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est de nouveau en hausse trimestrielle de 0,2 %, grâce au tertiaire hors intérim. Plus de 9 000 emplois ont été créés durant ces trois mois. Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 29 600 salariés (+ 0,7 %). Cette progression s'explique par la dynamique des trois premiers trimestres 2015. Notons également que les données du 2<sup>e</sup> trimestre 2015 ont été révisées en légère baisse (+ 0,2 % au lieu de + 0,3 %). L'emploi francilien signe ainsi un troisième trimestre de croissance. À fin septembre, l'Ile-de-France dépasse pour la première fois son niveau d'emploi d'avant crise. Dans le même temps, l'emploi national croît de 0,3 % sur un an.

La masse salariale progresse de 1,9 % sur un an cumulé (+ 2,1 % pour le seul 3<sup>e</sup> trimestre), soit une progression légèrement plus rapide que celle observée au plan national (+ 1,5 %). La masse salariale reste donc relativement dynamique, avec un deuxième trimestre à plus de 1,8 % sur un an. En conséquence, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) augmente un peu, avec une hausse de 1,5 % sur un an. Le SMPT francilien s'établit à 3 217 euros brut.

## ■ La croissance des DPAE en hausse

À fin novembre, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en hausse de 2,5 %, notamment du fait d'un effet calendaire (cinq lundis dans le mois de novembre). Cette progression reste comparable à celle enregistrée depuis le début d'année. Sur les trois derniers mois, le nombre de DPAE augmente de 0,7 %.

Le nombre de DPAE en CDI progresse sur un an glissant (+ 3,5 %), poursuivant la dynamique observée depuis quelques mois. Sur les trois mois connus, l'augmentation est analogue (+ 3,6 %). Les CDD de plus d'un mois restent à la baisse sur trois mois (- 0,8 %) alors que les CDD de moins d'un mois sont en faible croissance, compte tenu de l'effet calendaire favorable (+ 0,4 %).

### L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2015, elle a collecté 105 milliards d'euros de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

## Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

### Évolution annuelle à fin novembre 2015

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants)	+ 2,5 %
Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants)	+ 0,7 %
Nombre de CDI (sur 12 mois glissants)	+ 3,5 %
Poids des CDI dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	14,7 %
Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 0,9 %
Poids des CDD de plus d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	12,0 %
Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 2,6 %
Poids des CDD de moins d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	73,3 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	1 064 758

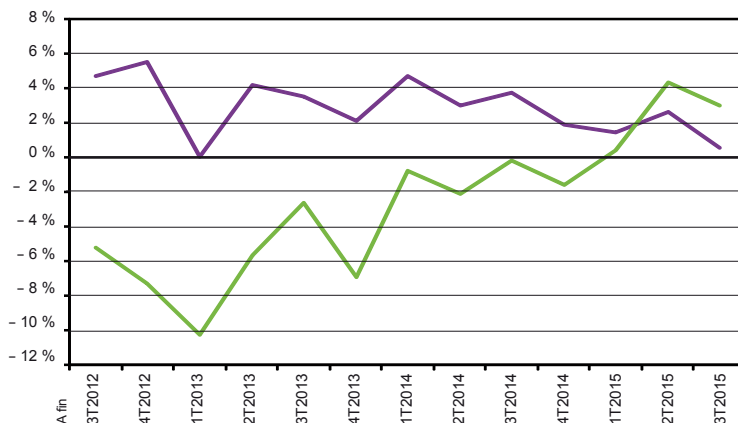
### Évolution annuelle à fin septembre 2015

Effectifs salariés	+ 0,7 %
Salaire Moyen Par Tête	+ 1,5 %
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées)	4 555 274

### Évolution annuelle du 3<sup>e</sup> trimestre 2015

Assiette salariale	+ 2,1 %
--------------------	---------

### Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



### Évolution de la masse salariale, effectifs et salaires moyens

